

Le succès d'Erasmus met la pression sur les kots

Les baux étudiants classiques ne correspondent pas à la durée moyenne d'un échange avec une université étrangère. Aux locataires et propriétaires de s'entendre.

Certains étudiants se croiseront à l'aéroport en septembre. Il y a ceux qui partent à l'étranger pour suivre une partie de leur cursus dans une autre université et ceux qui arrivent en Belgique pour les mêmes raisons.

Parmi les modalités à régler avant de partir, les étudiants doivent notamment trouver un logement. Une tâche qui est loin de s'avérer évidente quand on sait que la durée moyenne d'un Erasmus est de cinq mois, un laps de temps peu courant en matière de baux locatifs. Sur le marché du kot, elle ajoute à l'effervescence particulièrement importante en cette période estivale.

À Bruxelles, par exemple, « un bail étudiant est réputé conclu pour douze mois », explique Kathrine Jacobs, porte-parole de la ministre du Logement Céline Fremault (CDH), mais il peut y avoir des clauses particulières qui réduisent la durée du contrat. La personne

qui loue est en droit de résilier, en respectant un préavis de deux mois ».

Diverses mesures sont alors mises en place pour les étudiants qui ne voudraient pas signer pour un an.

La solution qui attire le plus les étudiants est celle de la sous-location, le locataire louant le bien qu'il occupe à un prix souvent égal à celui prévu par le bail. Autour de l'ULB, pour ne parler que de ce marché, le prix moyen est d'environ 400 euros. En résidence, il monte à 600 euros.

La sous-location intéresse à la fois ceux qui partent à l'étranger et souhaitent récupérer leur appartement à leur retour, et les arrivants qui veulent éviter les démarches administratives trop lourdes.

À l'Université Saint-Louis, par exemple, les étudiants qui suivent le cursus traduction et interprétation ont l'obligation de partir un quadrimestre à l'étranger au cours de leur troisième année. C'est le cas de Layla Simonart qui se rendra à Taïwan en septembre. Elle sous-louera son appartement pendant cinq mois : « *Je ne voulais pas quitter mon logement parce que j'habite avec mon frère et, à mon retour, je vais revenir à Bruxelles, alors j'ai préféré sous-louer. J'ai publié une annonce sur Facebook et en deux minutes, une fille était intéressée. Elle vient étudier sur Bruxelles pendant toute la période de mon Erasmus, donc c'est parfait.* » Un problème subsiste : les baux d'habitation comprennent souvent des clauses interdisant la sous-location. « *Pour être complètement*

réglé, j'ai demandé l'accord de mon propriétaire. Comme on n'a jamais fait de dégâts dans l'appartement, il a tout de suite été d'accord », explique l'étudiante.

Mais les propriétaires ne sont pas tous aussi conciliants. Hanan Harrouch, étudiante en journalisme, part cinq mois à Paris. Son propriétaire lui avait donné son accord mais semble se rétracter : « *Il veut d'abord voir dans quel état est l'appartement, puis il veut rencontrer la personne qui va me remplacer pendant cinq mois. S'il ne veut plus que je sous-loue, alors je vais avoir un souci. C'est l'en-droit où je suis domiciliée en Belgique, je*

dois conserver cet appartement. »

Avec l'augmentation du nombre d'échanges Erasmus, le nombre de plateformes visant à aider les étudiants au moment de leur installation n'a fait que croître.

Sur le site Erasmus Student Network (ESN), on trouve des liens vers « Spot a home » ou encore « Uniplace ». Ces sites proposent des chambres un peu partout en Europe. Pour éviter les mauvaises surprises au moment de l'arrivée, les plateformes proposent de faire les visites d'appartement sur place et ne mettent en ligne que des chambres qui ont été inspectées.

Le nombre de plateformes visant à aider les étudiants lors de leur installation n'a fait que croître

En Belgique, les universités disposent de leur propre résidence universitaire. Les étudiants étrangers peuvent déposer un dossier pour obtenir une chambre pour une durée d'un ou deux quadrimestres. Ici, il n'y a aucune priorité pour les étudiants internationaux. « *Premier arrivé, premier servi !* », explique le service logement de l'Université Saint-Louis Bruxelles. « *Cette année, particulièrement, les demandes venant des étudiants étrangers ont vraiment été plus importantes que d'habitude. Nous n'avons pas pu contenter tout le monde. On renvoie les étudiants vers la plateforme logement étudiant (PLE).* »

Chez PLE, on met en contact les étudiants avec les propriétaires. Il n'y a aucune mesure prévue pour les étudiants qui louent pour la durée d'un quadrimestre.

Yannick Piquet, le directeur de la plateforme, explique : « *Les propriétaires sont libres d'accepter ou non les contrats plus courts. Ceux qui acceptent sont peu nombreux et on voit qu'ils sont ennuyés par le fait de faire toutes les démarches pour seulement cinq-six mois de loyer. Pour compenser leur embarras, ils augmentent fortement les prix du loyer.* » ■

ZOË VANCOPPENOLLE (st.)

étranger 92.000 francophones sont partis en 30 ans

De plus en plus de Wallons voient l'opportunité de partir étudier à l'étranger comme une plus-value capitale, lance Silvia Paradela, responsable de la communication à l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (AEF-Europe), en charge de la partie éducation et formation du programme Erasmus+ en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). *La tendance est nette : l'engouement ne cesse d'augmenter d'année en année.*

L'année académique passée a en effet vu partir près de 4.200 Belges francophones – des chiffres qui ne sont pas encore définitifs. La hausse est conséquente par rapport à 2014, lorsque le programme n'en faisait partir que 3.600. *« Avec la mutation entreprise par la Commission européenne qui a transformé "Erasmus" en "Erasmus +" en 2014, le budget à l'échelle européenne est monté à 14,7 milliards d'euros pour la période 2014-2020, poursuit Silvia Paradela. Le programme promeut davantage d'initiatives dans les domaines*

de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et des sports. Les possibilités sont devenues très nombreuses : c'est une des raisons de la hausse des étudiants bénéficiaires chez nous. »

Parmi les destinations les plus recherchées par nos étudiants : l'Espagne est en tête avec 704 partants l'an passé.

La France suit (546 étudiants), puis le Royaume-Uni (302). Les filières les plus mobiles sont les départements « business, administration et droit » avec 1.190 étudiants Erasmus originaires de Wallonie partis en 2017. Les jeunes en « arts et humanités » sont plus de 700 à partir eux aussi.

Un public qui se diversifie

Depuis son lancement en 1987, le programme Erasmus a fait voyager plus de 5 millions d'Européens. Parmi eux, 92.000 personnes au total en FWB. *« Le programme vise non seulement les étudiants de l'enseignement supérieur mais aussi les enseignants ou les apprenants de la formation professionnelle, qui en bénéficient aujourd'hui davantage, explique Nathalie Vandystadt, responsable communication au département Education, jeunesse et sport de la Commission européenne. Depuis le début du programme, il n'y a de fait pas que des étudiants qui sont d'ailleurs partis : ce sont aussi 6.400 enseignants, 5.300 apprenants ou encore 1.200 volontaires européens issus de la FWB. »*

« Erasmus n'est plus réservé à une élite, ni à un type d'enseignement, relève Silvia Paradela. Au total, 475 étudiants défavorisés ont pu bénéficier d'une bourse l'an passé. C'est bien plus important que les autres années. Le pu-

blic se diversifie : de plus en plus de jeunes de la formation professionnelle s'en vont, et ce, tous secteurs confondus. C'est notamment grâce aux budgets européens. En 2017, ce budget représentait près de 16 millions d'euros en FWB, dont plus de 14,5 millions pour l'éducation et la formation et 1,2 million pour la jeunesse. » Des budgets européens

qui devraient augmenter pour le prochain terme : la Commission européenne veut en effet doubler le budget du programme d'échange d'étudiants Erasmus à 30 milliards d'euros pour la période de financement 2021-2027.

Pour faciliter encore ces échanges, une application Erasmus + a été conçue à l'occasion des 30 ans du programme. Elle accompagne les différentes étapes administratives des étudiants pendant et après leur séjour. *« La position favorable de la Commission européenne, comme cette nouvelle application, est la preuve que le programme continue à évoluer positivement, note Silvia Paradela. D'ici 2020, l'AEF-Europe a pour objectif de faire partir plus de 4.500 jeunes de l'enseignement supérieur et 1.200 apprentis par an, issus de la FWB. »* ■

MARIE THIEFFRY

Les 12 et 13 octobre 2018 se tiendra la seconde édition des « Erasmus days » generation-erasmus.fr/erasmusdays/

EN FLANDRE

Participation record

Du côté flamand aussi, le nombre d'étudiants ayant bénéficié du programme Erasmus atteint des records : près de 6.000 l'an passé, alors qu'ils dépassaient à peine les 3.200 il y a dix ans. Comme en région francophone, ce sont surtout les étudiants en « business, administration et droit », mais aussi en « santé, thérapie et rééducation » qui partent le plus. Leurs destinations de prédilection : Espagne, France et Pays-Bas. *« La tendance est forte en Flandre, avance Silvia Paradela, responsable à l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (AEF-Europe) en charge du programme Erasmus+ en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). S'il est difficile de comparer, car la communauté flamande est plus importante que la nôtre, la dynamique est aussi forte : les chiffres ne cessent d'évoluer d'année en année. »*

M.T.H.